

stratégie fédérale sur les sciences et la technologie nordiques et reconnaissant l'importance du projet d'étude du plateau continental polaire (EPCP). Le Canada est en outre attaché à la coopération internationale dans le domaine des sciences polaires et participe activement aux travaux de l'organisme International Arctic Scientific Committee (IASC) et à d'autres programmes importants. Le Canada continuera de soutenir la coopération scientifique au service de l'Arctique et d'y prendre part.

Participation accrue des parlementaires à la formulation des politiques circumpolaires

L'expérience acquise par le comité permanent de parlementaires de la région arctique a révélé que la participation des parlementaires peut soutenir efficacement l'élaboration de politiques de façon démocratique dans la région, poussant les gouvernement à agir, facilitant les échanges politiques entre les différents intervenants, agissant en tant qu'agents de la responsabilisation au niveau politique, et ainsi de suite. Le Canada reconnaît et soutient le travail effectué par les parlementaires à l'appui de la coopération circumpolaire.

SOUVERAINETÉ ET SÉCURITÉ DANS LE NORD

Depuis la fin de la guerre froide, les discussions sur la sécurité portent de plus en plus sur les aspects économiques, environnementaux, culturels et sociaux de cette question. Dans le monde circumpolaire, ces aspects civils revêtent une importance grandissante. En dépit de ce changement fondamental, le Canada, comme tout autre pays, continue d'assumer d'importantes responsabilités, notamment en protégeant sa souveraineté et en réagissant aux événements qui menacent sa sécurité. La politique étrangère du Canada pour le Nord comporte un certain nombre d'objectifs fondamentaux relatifs à ces aspects « traditionnels » de la sécurité.

Exercice de la pleine souveraineté du Canada

Il est vrai que la fin de la guerre froide s'est soldée par une baisse sensible de l'intérêt de l'opinion publique pour les menaces à la souveraineté de l'Arctique, qui faisaient les manchettes dans les années 70 et 80. Cependant, le Canada continue de mener une multitude d'activités destinées à protéger cette souveraineté, tels la surveillance par des avions à long rayon d'action, le programme Ranger et le Système d'alerte du Nord. Parallèlement, les habitants du Nord estiment que le Canada doit manifester la volonté et la capacité d'assurer l'application de ses lois et règlements dans le domaine, entre autres, de la faune, de la pollution et du tourisme, notamment en ce qui concerne le comportement des touristes dans les sites archéologiques. Par conséquent, l'exercice par le Canada de la pleine souveraineté sur les eaux de l'archipel arctique restera un élément central de la politique étrangère du Canada pour le Nord.

Préservation de la sécurité régionale

La fin de la guerre froide a également entraîné une baisse importante du nombre d'alertes mettant en cause les puissances nucléaires de l'OTAN et la Russie. Cela a permis de réduire considérablement les armes nucléaires et les forces classiques, tout comme l'ensemble de l'activité militaire dans l'Arctique. En fait, le Canada s'oppose à la démilitarisation de